
FORMALITES ADMINISTRATIVES

A envoyer par mail à : administratifs@foromar.fr
Au moins deux semaines avant le début de la formation
Il convient de faire 1 fichier PDF par document

1. VISITE MEDICALE

Vous pouvez prendre rendez-vous auprès d'un des médecins conventionnés, dont la liste est à télécharger sur internet en fonction de votre département de résidence ou bien depuis le site doctolib.fr en choisissant « visite médical du permis de conduire » et de demander la liste des documents à apporter le jour de la visite.

Il est généralement demandé de se munir des pièces suivantes :

- ✓ 3 photographies d'identité
- ✓ Permis de conduire et carte d'identité
- ✓ 33 Euros, non pris en charge par la sécurité sociale

2. ENREGISTREMENT PREFECTORAL DU DOSSIER

Nous assurons toutes les démarches nécessaires à cette inscription dès que nous sommes en possession des pièces suivantes :

- ✓ Photographies d'identité conformes ANTS – e-photos (photos signatures)
- ✓ Pièce d'identité recto-verso en cours de validité
- ✓ Permis de conduire recto-verso en cours de validité
- ✓ Justificatif de domicile de moins de 3 mois à votre nom

Notre bureau est ouvert sur RDV :

- ✓ Du lundi au vendredi : de 8h à 18h
- ✓ Le samedi : de 10h à 13h